



## Chêne-Bourg - Secteur 1

fiche RAC-CBG-0148

Recensement architectural du canton de Genève (RAC-2017). Chef de projet: Frédéric Python. Mandataire: Bureau de recherche en histoire de l'architecture. Auteurs: Gilles Brodard, Bruno Corthésy, Aline Jeandrevin, Giuliana Merlo, Bruno Santos. Evaluation patrimoniale: commission scientifique de suivi, 31 mai 2018. © Office du patrimoine et des sites.

### Chalet et jardin dits Floraire - Avenue Petit-Senn 50

Chêne-Bourg

Parcelle: 13:3799

Bâtiment GE: 13:655

EGID: 295073465



Chêne-Bourg

Avenue PETIT-SENN 50

Parcelle: 3799

Bâtiment GE: 13:200

EGID: 1005747

Chêne-Bourg

Avenue PETIT-SENN 50BIS

Parcelle: 13:3799

Bâtiment GE: 200B

EGID: 2035627

Chêne-Bourg

Parcelle: 13:3799

Bâtiment GE: 13:2252

EGID: 295080354

Chêne-Bourg

Avenue PETIT-SENN 50

Parcelle: 3799

Bâtiment GE: 13:200

EGID: 1005747

Chêne-Bourg

Parcelle: 13:3799

Bâtiment GE: 13:655

EGID: 295073465

Chêne-Bourg

Avenue PETIT-SENN 50BIS

Parcelle: 13:3799

Bâtiment GE: 200B

EGID: 2035627

Chêne-Bourg

Parcelle: 13:3799

Bâtiment GE: 13:2252

## Evaluation

Valeur: Exceptionnel

## Description

« Floraire, jardin alpin et établissement horticole » avec à son sommet, au nord de la parcelle, un chalet-villa et une dépendance sont projetés d'un seul tenant en 1902, par Henry Correvon, célèbre horticulteur-paysagiste, qui y installe sa résidence familiale et ses activités commerciales à Chêne-Bourg sur ce terrain comptant alors deux hectares en pente. Le chalet et la dépendance sont réalisés par U. L. Badel, un charpentier vaudois alors que la surveillance du chantier ainsi que le tracé du plan de la propriété et l'établissement des rocailles revient au fils d'Henry Correvon, Fernand, lui-même architecte-jardiniste.

Le domaine reste propriété de la famille Correvon jusqu'à son acquisition en 1980 par la Commune de Chêne-Bourg dont le parc de la Mairie jouxtait la parcelle. Les deux terrains sont réunis et les constructions préservées dans l'idée d'y aménager un parc public. À cette fin, un concours d'architecture est lancé en 1985. Le projet « Par cours d'eau » signé par Claude Ciani, Philippe Vasey et Dominique Zanghi l'emporte et l'ouvrage est inauguré en 1989. Suivront les rénovations de la dépendance, réaménagée en salle de conférences, et du chalet en 2009 qui accueille dès lors des services municipaux dans ses étages et un restaurant au sous-sol. Le parc Floraire compte aujourd'hui 17'000m<sup>2</sup> compris entre l'Avenue Petit-Senn au nord et la route Blanche – une voie à très fort trafic – au sud.

Le commanditaire, Henry Correvon (1853-1939) est un célèbre horticulteur, paysagiste, spécialiste de la flore alpine. Il se dédie à l'acclimatation et à la culture des plantes alpines en plaine par la création de nombreux jardins. Sa première publication à ce sujet remonte à 1876. Fondée sur un principe de sauvegarde, la fourniture à la clientèle internationale aisée de spécimens disposant de chances élevées de reprise rencontre un vif succès commercial et culmine avec la création à partir de 1902 à Chêne-Bourg du jardin de Floraire qui prend son nom du terme latin « Florarium », endroit où se cultive les fleurs (quelque 20'000 espèces y seront implantées). Celui-ci ne tarde pas à devenir à l'échelle internationale, le passage obligé pour tous ceux qui s'intéressent à la flore alpine.

Il élargit non seulement l'assortiment des espèces cultivées disponibles, mais diffuse des formes nouvelles telles les rocailles et les murs fleuris. Il serait également l'inventeur de la vente de graines par correspondance.

Son influence sur les pratiques du paysagisme est profonde et durable, surtout à partir de 1896, année de l'Exposition nationale de Genève où, en compagnie de Jules Allemand, il crée le jardin alpin du Village suisse. À l'étranger, son influence est sensible sur le développement des alpinum qui, généralement intégrés aux jardins botaniques, sont à l'origine des collections spécifiques de plantes alpines et deviennent peu à peu des éléments formels aussi bien des jardins paysagers dits « à l'anglaise » que des jardins architecturés « à la française ».

Le type architectural nécessaire au jardin alpin est celui du chalet. Celui de Floraire est implanté dans la pente, situé au nord-ouest de la parcelle d'origine. De plan carré, il se développe sur quatre niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, étage et combles habitables). Réalisé entièrement en bois de sapin peint en une teinte très sombre, il est couvert d'un vaste toit à deux pans en ardoise du Valais. La façade d'entrée au nord comporte de nombreux percements réguliers et symétriques au rez-de-chaussée, asymétriques et de grandeurs variées aux niveaux supérieurs. Elle se caractérise par l'imposant balcon en bois très découpé qui surplombe et souligne la porte d'entrée centrée, formant pour elle un auvent. Ses formes complexes, enchevêtrées, rappellent l'architecture de bois nordique. La délicate ferronnerie de la porte d'entrée développe quant à elle le motif du Chardon Bleu.

La façade côté jardin, ainsi que les deux façades latérales, possèdent un soubassement en pierres rustiquées et percé ultérieurement de fenêtres destinées à l'éclairage du restaurant actuel. Les fenêtres d'origine se distribuent régulièrement et en symétrie sur les deux niveaux supérieurs. Toutes sont munies de contrevents agrémentés du motif de la fleur de chardon (corolle déployée cette fois-ci), fixés avec des ferrures en moustache, très élaborées.

Les fenêtres des combles adoptent quant à elles une forme plus chantournée sans contrevents que l'on retrouve sur les façades secondaires. La façade sud est rythmée par le développement successif de deux vastes balcons aux 2e et 3e étages, puis d'un court balcon centré, aux combles. L'expressivité du premier balcon est accentuée à ses angles par la présence de trois bras de force sculptés. Le motif du balcon se répète au niveau supérieur, légèrement raccourci cependant. Chaque fois, les garde-corps sont finement ajourés de motifs répétitifs dont celui de la fleur de Chardon Bleu, récurrent.

Le dernier niveau est agrémenté d'un balcon en bois très découpé, ajouré d'un motif central en aile de papillon, qui oriente le registre stylistique vers l'Art nouveau. Cet étage est de plus souligné par une frise de modillons saillants en bois redoublé par une 2e frise de rinceaux stylisés peints en rouge, également observés sur la façade nord. À cet étage, on est aussi frappé par les nombreux bras de force très gracieuses, aux accents arachnéens, en bois tourné qui soutiennent le large avant-toit. La rénovation de 2009 a consisté en certains aménagements intérieurs et à redonner l'éclat d'origine du bâtiment dont tous les éléments extérieurs ont été préservés.

La dépendance, un bâtiment de plan rectangulaire assez étroit et plutôt élevé, est située à front de l'avenue Petit-Senn, à l'est du chalet dont elle reprend les spécificités stylistiques (association bois et maçonnerie, style swiss chalet) tout en exprimant sa qualité de bâtiment fonctionnel par plus de sobriété. Les nombreuses baies du rez-de-chaussée à encadrements de bois ainsi que la galerie couverte de l'étage expriment leurs fonctions spécifiques : le premier niveau abritait le bureau du chef jardinier, les rempotoirs et la salle d'emballage tandis qu'à l'étage, se trouvaient les séchoirs et la chambre de nettoyage des graines. Le garde-corps de la galerie est ajouré de motifs répétitifs d'une facture plus simple que celle, délicate, du chalet. Une haute cheminée de briques a été accolée à la façade est par après, certainement vers 1989. La rénovation des années 2000 a consisté en un réaménagement du bâtiment en salle de conférences.

Correvon a acquis les deux hectares du jardin en raison de la différente nature des sols et de la source d'eau naturelle, indispensable à ses cultures : « des endroits secs et graveleux dans le bas de la propriété, une terre lourde et argileuse dans le haut, un coin humide et presque marécageux au bas de la pente de l'avenue centrale et un sol léger dans sa parcelle occidentale » (Correvon, 1936, p. 64). Il représente le terrain idéal pour cultiver les plants et récolter les graines que le botaniste commercialise en Europe. Fernand Correvon établit une large allée centrale entourée d'un jardin alpin dont le dessin prolonge les lignes du Salève qui domine l'ensemble du tableau. Un seul arbre, un noyer, existait à l'origine.

Après le rachat du domaine par la Commune et sa transformation en parc public, le jardin est totalement remodelé en 1988-89. Si la conception architecturale des interventions nouvelles est résolument contemporaine, le jardin alpin est néanmoins conservé à son emplacement d'origine. Le projet « Par cours d'eau » prévoit divers aménagements (une entrée magistrale, un pavillon, un balcon-point de rencontre, des pergolas, des cheminements de différentes natures et un labyrinthe). Un immense bassin de 120m de long pavé de mosaïques est creusé en son cœur. Le parcours d'eau, tel un trait d'union, traverse le parc d'est en ouest, avec à l'une de ses extrémités une grotte et à l'autre un pavillon en brique avec une pergola. Le jardin alpin des Correvon s'inscrit dès lors dans l'un des cheminements suggérés aux visiteurs. En 2012, celui-ci est réaménagé par la Mairie afin de lui rendre tout son lustre d'autrefois.

La valeur patrimoniale des bâtiments et du parc de Floraire réside dans sa qualité d'ensemble, qualité cohérente et forte qui tient en premier lieu à l'importance du commanditaire, Henry Correvon et de son fils. Il s'agit d'un projet exemplaire et d'envergure, qui représente un jalon important de l'histoire des jardins. L'originalité du chalet tient dans le contraste d'éléments en bois très fins avec des formes volontairement plus rustiques, conférant une silhouette atypique à ce volume imposant. Le chalet se donne comme un véritable belvédère, ouvert sur le spectacle des montagnes qui s'offrent au regard par delà le lac, et dont il se fait en quelque sorte l'écho.

Si les interventions des années 80 – avec leur empreinte forte tant au niveau des matériaux choisis (briques rouges et structures métalliques) que des larges cheminements aménagés – se situent clairement en rupture avec l'esthétique du site originel, elles composent cependant un ensemble clairement identifiable donnant une unité cohérente au parc public. Leur esthétique postmoderne se justifie cependant difficilement en lien avec celle du parc initial, même dans un rapport de rupture, et leur présence marquée entre dans une concurrence illégitime avec les vestiges du début du XXe siècle, qui devraient pourtant prédominer au vu de leur ancienneté.

## Chronologie

### 1902 - Construction

- TP 1902/106 (le 09.04.1902) : Mr. U. L. Badel, Entrepreneur, pour la construction d'un chalet-villa et une dépendance sur la propriété de Mr. Henry Correvon, parcelle n°1513.
- Entrepreneur(s): BADEL U. L.
- Propriétaire(s): CORREVON Henry

#### Sources

- AEG - TP 1902/106

### 1913 - Cadastration

- (le 11.06.1913) : 655, dépendance en maçonnerie, 23m.
- Propriétaire(s): CORREVON Henri Louis
- Propriétaire(s): DAVID Julie Jeanne Louise

#### Sources

- DCMO, Archives du cadastre - Registres comptes bâtiments, Chêne-Bourg, 206
- DCMO, Archives du cadastre - Registres plans bâtiments, 1913,161

### 1928 - Construction

- TP 1928/90 (le 07.02.1928) : Henry Correvon, propriétaire et requérant, remplacer clôture-chabaury par clôture en treillis, parcelle 1513.
- Propriétaire(s): CORREVON Henry

#### Sources

- AEG - TP 1928/90

### 1930 - Transformation

- DD 133 (le 21.02.1930) : (Bât. 655) Agrandir la dépendance
- Requérant(s): BIEDERMANN Emile
- Propriétaire(s): CORREVON Arnold

#### Sources

- Base ITHA - DD 133

### 2007 - Transformation

- DD 101350 (le 18.10.2007) : Transformation du chalet Floraire en bureaux, réception et cafétéria
- Architectes: PARRAT & D'ANGELO
- Propriétaire(s): Commune de Chêne-Bourg

#### Sources

- Base SAD - DD 101350

### 2008 - Transformation

- DD 101350/2 (le 02.05.2008) : Installation de sondes géothermiques
- Architecte(s): D'ANGELO A.
- Propriétaire(s): Commune de Chêne-Bourg

#### Sources

- Base SAD - DD 101350/2

## Bibliographie

- Bucher, Anne-Marie et Frey, Pierre, « Henry Correvon : la flore alpine comme métaphysique » dans Jardins de papier. Matériaux pour une histoire des jardins en Suisse romande, Les archives de la construction moderne, EPFL, 1997, pp. 41-57.
- Baertschi, Pierre, « Opération exemplaire : le parc Floraire à Genève » dans Patrimoine, 1991, pp. 9-11.

- Correvon, Henry, Floraire. Genèse et développement d'un jardin séculaire, Genève, Atar, 1936.
- Nerfin, Pauline, "Jardin alpin, dites-vous ?" dans Art + Architecture, 2016, pp. 54-65.
- Visinand, Sylvie, « Réaménagement du Parc "Floraire" » dans Bulletin de la Société suisse des arts du jardin, 1992, pp. 34-39.

## Iconographie



Façade sud



Balcon du 3e étage de la façade sud



Détail des boiseries et décor de la façade sud



Façade est



Façade est, détail du balcon du 1er étage



Façade ouest, détail des percements



Façade est, détail du rez-de-chaussée



Façade nord



Façade nord, détail



Façade nord, inscriptions



Détail du soubassement de la façade nord



Façade nord, détail des ferronneries



Façade ouest



Façade nord, contrevents de la fenêtre du rez-de-

chaussée



Façade sud, détail du soubassement



Façade sud, détail de l'avant-toit



Dépendance (bât. 200B et 2252), façade est



Dépendance (bât. 200B et 2252), façade nord



Dépendance (bât. 200B et 2252), façade nord, 1er étage, fenêtre et contrevents



Dépendance (bât. 200B et 2252), façade sud



Dépendance (bât. 200B et 2252), façade ouest, détail du balcon couvert



Dépendance (bât. 200B et 2252), façade ouest, console de l'escalier



Dépendance (bât. 200B et 2252), façade ouest



Dépendance (bât. 200B et 2252), détail du balcon du 1er niveau de la façade ouest



Dépendance (bât. 200B et 2252), façade ouest



Dépendance (bât. 200B et 2252), façade ouest, porte d'entrée



Dépendance (bât. 200B et 2252), façade ouest



Dépendance (bât. 200B et 2252), façade ouest



Bâtiment 655, façade est



Bâtiment 655, façade est



Date de génération : 2019-07-16